MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS GEORGIA DE LA CRÉPY-EN-VALOIS GEORGIA DE LA

NOVEMBRE 2021 N°486 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR





AU CŒUR DES GESTES QUI S

La Ville a fait remplacer son parc de défibrillateurs et a acquis de nouveaux appareils. L'occasion de rappeler les gestes de premiers secours.

PRÉSERVER SON JAR

En prévision des baisses de températures, découvrez quelques conseils pour protéger votre extérieur et votre récupérateur d'eau de pluie.

JEAN HIMFNRY FT

Quand deux Crépynois amoureux de la musique se rencontrent, les projets fusent et donnent naissance à deux albums.

LE MAIRE ET SES ADJOI

Le conseil municipal s'est tenu mercredi 13 octobre dernier pour élire un nouveau Maire et ses adjoints. Découvrez-les.

ÉDITO

Merci aux membres de la majorité qui m'ont élue Maire lors du Conseil municipal du 13 octobre dernier. Cette même majorité conduite par Bruno FORTIER, élu Maire en 2020, poursuivra le projet défini lors de la dernière campagne municipale.

J'ai pleinement conscience qu'un changement de Maire, durant le mandat en cours, est une situation atypique et inédite pour tous.

Je mesure parfaitement les responsabilités qui incombent au premier magistrat de notre commune. Entourée d'une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux à votre écoute, je porterai le programme ambitieux de notre Ville.

En ce mois de novembre, après cette longue période marquée par l'épidémie de la Covid-19, notre centre-ville accueillera de nouveau la Foire de Crépy-en-Valois le dimanche 7 novembre.

Nous verrons également la mise en place d'un nouveau conseil citoyen dans le cadre de la Politique de la Ville.

Un autre sujet évoqué depuis plusieurs mois, le projet du Pôle Santé se concrétise avec la pose de la première pierre à venir.

Parce que la préservation de votre santé est essentielle, je vous invite à lire avec attention le dossier de votre CrépyMag&Infos consacré aux défibrillateurs. 40 sont déjà installés au sein de notre Ville, connaître leur emplacement peut sauver des vies.

Téléthon 2021, les 3, 4 et 5 décembre, notre Ville participera activement à la 35e édition. De nombreuses associations sportives, culturelles, scolaires... vont se mobiliser pour cette cause nationale. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'engagent dans ce « COMBAT POUR GUÉRIR ». Les agents de la Ville et les élus seront à leurs côtés pour que cet événement soit avant tout un moment de partage et de solidarité. Rejoignez-nous le samedi 4 décembre à 20 heures en bas des remparts pour assister au spectacle du feu d'artifice.

Enfin, en cette période automnale, ne relâchons pas nos efforts face à la Covid-19. Le personnel soignant et les agents de la Ville restent mobilisés. Vous avez 65 ans et plus ? Pensez à prendre rendez-vous pour votre 3º dose

Très bonne lecture à tous.

• Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois.

Permanence de Madame Le Maire: mercredi après-midi, de 14h à 17h sur rendez-vous.

Crepymaq&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Virginie Douat. Directeur de la rédaction : Vincent Cornille Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud • Mise en page : www.grandnord.fr - 8092 Crédits photos : Studio Bruno Cohen, S. Larose

Impression: Imprimerie Delezenne - novembre 2021. Tirage: 8 500 exemplaires.







HEURE DU CONTE MERCREDI 7 OCTOBRE





FORUM DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 OCTOBRE











HEURE DU CONTE

Le premier mercredi de chaque mois, en partenariat avec la mjc centre social, se tient l'Heure du conte à la Médiathèque. Les plus jeunes ont pu, lors de la séance dernière, découvrir des histoires et des chansons pour rêver, rire et voyager en présence de Luc Alenvers, auteur, compositeur et interprète.

FORUM DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES

À l'occasion de son événement phare de l'automne, le Musée de l'archerie et du Valois a invité les Crépynois à découvrir les métiers liés à la fabrication artisanale d'arcs, de flèches et d'accessoires d'archerie. Échanges avec des artisans passionnés, démonstrations et initiations au tir à l'arc étaient au programme.

FLORALYS & TERROIRS

Vous étiez nombreux à assister au rendez-vous des jardiniers, des producteurs locaux et de l'artisanat. Bourse d'échanges aux plantes, balades à poney, échanges avec les professionnels et animation musicale ont rythmé ce week-end nature au parc Sainte-Agathe.



ELLE AVAIT UN PROJET, ELLE L'A PENSÉ, ELLE L'A FAIT. CETTE NOUVELLE AUTOENTREPRENEURE CRÉPYNOISE A CHOISI DE SE LANCER DANS L'AMÉNAGEMENT ET LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Alexandra, j'ai 32 ans. Passionnée de vieux meubles et de déco vintage, j'aime donner une seconde vie aux objets. J'ai eu envie de me lancer dans l'aménagement et la décoration d'intérieur lorsque je suis devenue propriétaire. Associer l'ancien et le moderne m'a permis de mettre à profit mes inspirations qui viennent notamment de décos chinées ou rapportées de mes voyages.

Comment vous est venue l'idée de créer Visuel Vintage?

C'est mon ancienne voisine qui m'a donné le goût du challenge. Pour son déménagement, elle m'a demandé de revisiter son intérieur. Je n'ai pas réfléchie longtemps. J'ai décidé de l'accompagner dans ce projet pour l'aider à se sentir chez elle comme je me sens chez moi. En voyant le résultat et sa satisfaction, j'ai eu un déclic. J'ai alors décidé d'aider les gens à révéler leur style déco pour se sentir bien chez eux et apprécier davantage recevoir dans un intérieur unique qui leur correspond.

Quels services proposez-vous ?

Pour les particuliers ou les professionnels qui envisagent de refaire leur décoration d'intérieur mais qui ne savent pas par où commencer, qui n'ont pas ou plus d'idées, pas assez de temps ou simplement envie d'autre chose, je suis là pour les accompagner. Je reçois les intéressés chez moi, dans mon univers, avant de découvrir le leur. On échange en toute confiance pour identifier les besoins, les goûts mais aussi les contraintes et le budget. J'apporte des conseils dans le choix de couleurs, de matières, de mobiliers et des solutions d'aménagement et/ou d'optimisation d'espace. Le carnet d'inspirations et sa sélection shopping permet d'aller plus loin dans le projet et de conforter les idées ou de prévoir des ajustements. Je réalise également des visuels 3D qui permettent de se projeter dans son futur intérieur. Des options d'accompagnement lors du shopping ou encore la mise en place de la décoration sur place est aussi possible.

Plus d'informations sur : www.visuelvintage.com



Chaque année, la traditionnelle Foire de Crépy

attire plus d'un millier de personnes. Elle revient le dimanche 7 novembre en centreville. Plus de 90 exposants s'installeront toute la journée depuis la Porte de Paris jusqu'au croisement de la route de Compiègne et de l'avenue Gérard de Nerval. L'occasion pour les promeneurs de dénicher quelques bonnes affaires. Laissez l'odeur des marrons chauds et autres gourmandises vous guider!







LE JARDIN ÉTANT TRÈS SENSIBLE AUX BAISSES BRUTALES DE TEMPÉRATURES, PLUSIEURS ACTIONS PRÉVENTIVES PEUVENT AIDER À PROTÉGER SON EXTÉRIEUR CONTRE LA PLUIE, LE VENT ET LE GEL. RETROUVEZ QUELQUES CONSEILS SIMPLES ET ÉCONOMIQUES.

Feuilles mortes = ressource précieuse

Si vous avez l'habitude de ramasser vos feuilles mortes, ne les jetez pas. Riches en matière organique, elles peuvent nourrir le compost ou pailler les pieds d'arbres, les potagers et les massifs. Vous pouvez également réaliser un tas avec ces feuilles -complété de bois mort ou déchets de taille- pour offrir un logis isolé du froid et de la pluie aux hérissons.

Réaliser un buttage

Cette technique consiste à relever la terre en forme de butte au pied des plantes (ex : rosiers, les légumes à tiges ou à bulbes : asperges, artichauts, poireaux, cardons, etc.).

Tous les pots aux abris

Dans un pot, les racines souffrent plus du froid qu'en pleine terre. À la veille des premières gelées, les pots doivent prendre la direction d'un abri.

Arracher les plantes bulbeuses

Les plantes bulbeuses ou tubéreuses qui résistent mal à l'humidité, comme les dahlias ou les bégonias, peuvent être déterrées pour passer l'hiver au chaud.



L'HIVERNAGE DU RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Si vous disposez d'une cuve hors sol, voici les étapes à respecter avant l'hiver :

- Vider toute l'eau restante de la cuve, déconnectez-la ou fermez son clapet.
- Retirer et mettre à l'abri tous les accessoires (raccords, robinets, kits de couplage) pour préserver leur état jusqu'à la fin de l'hiver.
- Fermer bien le couvercle de la cuve afin que les feuilles mortes et autres végétations ne puissent pas venir s'y déposer.
- Préserver la vanne du gel en la protégeant d'un tissu épais comme une couverture.
- Si possible, rentrer votre cuve à l'intérieur (garage, abri de jardin).

LA VILLE RELANCE SON OPÉRATION

« AU JARDIN, J'ARROSE MALIN »

▶ Obtenir gratuitement un récupérateur d'eau de pluie, cette opération lancée en avril 2021 se poursuit. Les prochaines commandes pourront s'effectuer dès janvier 2022.





Vous pourrez retrouver plus d'informations à ce sujet dans un prochain numéro de votre CrépyMag&Infos.



EN AVANT LA MUSIQUE! S'ILS S'ÉTAIENT DÉJÀ ENTREVUS IL Y A UNE QUINZAINE D'ANNÉES, C'EST LORS DU PREMIER CONFINEMENT QUE CES DEUX CRÉPYNOIS SE SONT VÉRITABLEMENT RENCONTRÉS. AMOUREUX DE LA MUSIQUE, ILS SE SONT RAPIDEMENT

MIS AU DIAPASON. D'UNE AMITIÉ ARTISTIQUE SONT NÉS, NON PAS UN, MAIS DEUX ALBUMS.

Auteur-compositeur-interprète, Jean Humenry a, pendant 50 ans d'activité, enregistré pas moins de 1 200 chansons. Ce Crépynois de longue date au parcours atypique est principalement connu pour sa production musicale ciblée en direction du jeune public. Il a également créé des chansons à texte que vous avez peut-être déjà entendu comme « Je cours dans ma tête » (1983) ou plus récemment « J'aime la terre en son entier » (2020).

C'est au début de la crise sanitaire que Nora Ghomri, chanteuse à la culture musicale éclectique, s'est tournée vers Jean Humenry, lui faisant part de son envie de créer ses propres chansons. Jusqu'ici, elle interprétait un répertoire assez varié, principalement lors d'événements particuliers. « Je cherchais quelque chose de nouveau, de plus personnel », confie Nora Ghomri. « Nous avons commencé à travailler à l'écriture des textes. Jean, tel un professeur, a su me conseiller pour retranscrire mes pensées ». C'est ainsi qu'en dix mois d'ateliers d'écriture, réglés comme du papier à musique, dix chansons sont nées pour l'album « Un pas de côté », produit sous le label EPM. En bonus, s'y trouvent trois chansons du répertoire de Jean Humenry et une reprise de la chanson de Malvina Reynolds, Little boxes. « J'aime penser qu'à travers mes chansons, certaines personnes pourront se retrouver. Ressentir et transmettre, c'est là ma vision de la perfection dans ce métier », précise notre chanteuse crépynoise.

« Il y a ceux qui ont un joli timbre de voix et ceux qui émeuvent les spectateurs. Puis, il y a ceux qui ont les deux à la fois. C'est là, la force de Nora », explique Jean Humenry. « Jean m'a proposé de reprendre son répertoire pour enfants, et c'est tout naturellement que j'ai accepté. J'ai choisi des chansons dans lesquelles je retrouvais mon âme d'enfant. Je me suis amusée à les enregistrer dans son studio et à apporter ma touche personnelle », ajoute Nora Ghomri. « Moi, j'adore » est le titre de l'album, produit sous le label Arc-en-ciel par Bayard.

Les rassemblements étant interdits à ce moment-là, ces deux albums acoustiques ont été réalisés à distance. « Malgré le contexte, les musiciens et mon fils Charles, compositeur et producteur, ont été très généreux, et tout s'est passé dans une ambiance très joyeuse ». Un projet soutenu par l'association "Nour-L'Espérance".

Salles de spectacles, chapelles, maisons d'arrêt, Nora raconte son histoire en chansons. Elle se produit également dans les écoles pour toucher le jeune public. Une rencontre avec son public, accompagnée de Jean Humenry qui lui apporte un soutien sans faille et qui, au fil des concerts, retrouve de vieilles connaissances.

ES DESSOUS DE SAINT-THOMAS



Dévoilée en avant-première au pied de la Collégiale Saint-Thomas à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la dernière vidéo d'Archivolt est en ligne : « Ruine, Vestige ou Témoin ? L'église Saint-Thomas de Crépy-en-Valois ». Produit par la Ville de Crépy-en-Valois avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France (D.R.A.C.), et réalisé par Aquilon et La Monade Sagace, le courtmétrage retrace l'histoire du monument. L'équipe de tournage et l'historien Nicolas Bilot ont mené un travail de recherches de longue haleine afin de vous dévoiler les trésors cachés du monument. Plusieurs aspects méconnus du monument sont ainsi abordés, depuis son édification jusqu'à sa restitution archéologique.

Archivolt, c'est quoi?

Chaîne vidéo d'archéologie, d'histoire, d'architecture et de géographie, Archivolt comptabilise plus de 37 800 vues sur Youtube. Son objectif? Dépoussiérer la vision habituelle du passé et rendre accessible ses reportages au plus grand nombre. Ici, pas de termes scientifiques incompréhensibles. Et comme aime le préciser le collectif : « L'histoire ça ne s'apprend pas, ça se comprend!».



Retrouvez l'intégralité de la vidéo sur le site de la Ville : www.crepyenvalois.fr et sur la chaîne Youtube Archivolt.



DÉCOUVREZ LES ANIMATIONS CULTURELLES QUI ATTENDENT PETITS ET GRANDS DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE. À VOS AGENDAS!

MÉDIATHÈQUE

HEURE DU CONTE

> Mercredi 3 novembre à 17h

Des histoires et des chansons pour rêver, frémir, rire, voyager, découvrir...

Pour les enfants à partir de 4 ans. Accès libre dans la limite des places disponibles.

CLUB ADOS

> Samedi 13 novembre à 10h30

Partage des coups de cœur littéraires, cinématographiques et musicaux. Au programme, Agnès prévoit une sélection sur le thème de l'espace.

À partir de 12 ans. Sur inscription.

LANCEMENT DU PRIX ADOS DE LA MÉDIATHÈQUE

Du samedi 13 novembre au samedi 30 avril 2022, découvrez une sélection de 5 documents (manga, romans, BD et DVD) sur le thème « Magie : du fantastique à la fantasy ». Pour les adolescents de 12 à 17 ans.

Les résultats seront communiqués samedi 14 mai 2022 à l'occasion d'un Club Ados.

PETIT-DÉJEUNER LECTURE

> Samedi 20 novembre à 10h

Moment convivial de partage et d'échange autour des derniers coups de cœur littéraires.

Réservé aux adultes. Sur inscription.

LES BÉBÉS LECTEURS

> Samedi 27 novembre à 10h30

D'ordinaire le mercredi, une séance exceptionnelle d'histoires et de chansons se tiendra samedi pour les toutpetits (0-3 ans).

Sur inscription.

LABO-ÉCRITURE

> Samedi 27 novembre à 14h

Luc Alenvers vous attend lors d'un nouvel atelier pour apprendre à manier l'écrit et faire travailler son imaginaire. *Sur inscription, à partir de 16 ans.*

SOUP'Ô CONTES D'HIVER

> Ouverture des inscriptions mercredi 10 novembre

Violaine Joffart et Florence Besancenot vous donnent rendez-vous vendredi 10 décembre à 20h à l'Espace Rameau pour « La Musette à Lisette », un spectacle de contes et d'accordéon.

En partenariat avec la mjc centre social. Sur inscription, à partir de ${\bf 5}$ ans.

Place Jean-Philippe Rameau 03 44 87 92 53 www.mediatheque.crepyenvalois.fr

MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

EXPOSITION DOSSIER

> Jusqu'au jeudi 11 novembre

Il ne reste plus que quelques jours pour profiter du Musée avant sa fermeture hivernale. Vous pouvez encore découvrir l'exposition « Viser l'or », centrée sur l'origine et l'affirmation du tir à l'arc comme sport olympique.

Rue Gustave Chopinet 03 44 59 21 97 www.musee-archerie.fr

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU VALOIS

CONFÉRENCE

> Samedi 20 novembre à partir de 14h30

 $^{\rm \tiny (}$ La restauration des églises du Valois $^{\rm \tiny)}$ par Thibault Legendre, architecte, à l'Hôtel d'Orléans.

Entrée libre et gratuite.

• 17, rue Jeanne d'Arc • 06 15 10 07 22

CENTRE CULTUREL MJC

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

> Samedi 20 & dimanche 21 novembre 2021 à 16h

Rouge, vert, bleu, écrit et mis en scène par Hélène Laurca, est présenté par la Compagnie de la Fortune - Théâtre en soi

À voir en famille à partir de 3 ans. Tarif spécial : 10€, 5€ adhérents.

Avenue de l'Europe 03 44 39 63 18 www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel



DOSSIER

DÉFIBRILLATEURS: AU CŒUR DES GESTES **QUI SAUVENT**

SELON LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE, 50 000 PERSONNES DÉCÈDENT D'UN ARRÊT CARDIAQUE SOUDAIN -500 FOIS PLUS QUE LES INCENDIES-, CHAQUE ANNÉE EN FRANCE. SANS PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE, PLUS DE 92 % DE CES ARRÊTS SONT FATALS. EN COMPLÉMENT DES GESTES DE PREMIERS SECOURS, L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR, DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS, PERMET DE RÉDUIRE CE CHIFFRE ÉLEVÉ. DEPUIS PLUS DE 10 ANS, CRÉPY-EN-VALOIS EST ÉQUIPÉE DE DÉFIBRILLATEURS. AFIN D'AUGMENTER TOUJOURS PLUS LES CHANCES DE SURVIE DE SES HABITANTS, LA VILLE A REMPLACÉ L'ENSEMBLE DE SES APPAREILS ET S'EST ÉQUIPÉE DE DÉFIBRILLATEURS SUPPLÉMENTAIRES. ON PROFITE DE CE NOUVEL INVESTISSEMENT POUR FAIRE LE POINT SUR CES GESTES QUI PEUVENT SAUVER DES VIES. DÉCRYPTAGE.

Une mobilisation nationale...

Qu'est-ce qu'un défibrillateur?

Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical utilisé lors de la réanimation d'une personne en arrêt cardiaque. La défibrillation est une forte impulsion de courant électrique, destinée à rétablir un rythme cardiaque normal.

Jusqu'au décret du 4 mai 2007, l'utilisation d'un défibrillateur était réservée, en France, aux professionnels du secourisme. Depuis, cette nouvelle législation a élargi l'usage des défibrillateurs à tous les citoyens. Désormais «Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe... » (art. R6311-15 du Code de la santé publique). Il faut dire que la modernisation des appareils et leur utilisation ultra simplifiée mais aussi leur légèreté –soit 1 kg en moyenne contre 16 kg il y a 15 ans- ont pesé dans la balance.

À noter: en France, le taux de survie est inférieur à 5 %, alors que d'autres pays comme le Canada ou les États-Unis, affichent dans certaines villes des taux supérieurs à 50 %.

...et à l'échelle de la commune

Associé à des gestes de premiers secours, un défibrillateur peut sauver des vies. C'est ainsi que le décret de 2018-1186 oblige les établissements recevant du public (ERP) de catégories 1 à 4 (jusqu'à 300 personnes et plus) à s'équiper d'un défibrillateur automatique externe (DAE), depuis le 1er janvier 2021. Elle s'étendra à certains ERP de catégorie 5 (moins de 200 personnes) dès l'année prochaine, au 1er janvier 2022. Mairie, salle des fêtes, écoles, gymnases... les collectivités locales, qui gèrent de nombreux ERP, sont concernées à plus d'un titre par cette nouvelle réglementation.

Le cas de Crépy-en-Valois



40 défibrillateurs
dont 26 nouveaux appareils
37 408 € d'investissement

Il y a plus de 10 ans que la Ville s'est équipée pour la première fois de défibrillateurs. Cette installation s'inscrit, aujourd'hui encore, dans le cadre d'une politique de prévention santé. Pour harmoniser l'ensemble de ses appareils et répondre aux exigences du décret en vigueur, la Ville a lancé un marché public afin de procéder au remplacement, à l'installation et à la maintenance préventive de nouveaux défibrillateurs. Elle augmente ainsi les chances de survie des victimes et renforce l'accès rapide aux appareils au plus grand nombre. C'est ainsi que le mois dernier, le parc de défibrillateurs a été changé pour remplacer ceux arrivés en fin de vie et que de nouveaux appareils sont venus renforcer l'équipement. Ils sont répartis dans les établissements administratifs, culturels, sportifs et scolaires de la Ville. (cf. plan).

Les appareils installés à Crépy-en-Valois sont des défibrillateurs entièrement automatiques (DEA). Ils analysent le rythme cardiaque et décident si le choc est nécessaire. Si c'est le cas, l'appareil déclenche automatiquement la défibrillation. Par témoins et messages sonores, il renseigne l'utilisateur sur l'étape du traitement en cours « ne touchez pas la victime, une analyse du rythme cardiaque va être effectuée. Analyse du rythme cardiaque en cours. Le choc est nécessaire. Ne touchez plus la victime. Attention, le choc va être délivré ».

TOUT SAVOIR SUR L'ARRÊT CARDIAQUE

L'arrêt cardiaque se définit comme une absence de contraction efficace du cœur, c'est un état de mort apparente. La circulation du sang dans les vaisseaux du corps s'interrompt et l'ensemble de l'organisme n'est plus alimenté en oxygène.

QUELQUES CHIFFRES

50 000

morts prématurés par an

- de 5 % : taux de survie en France

7 fois sur 10 :

arrêts survenant devant témoins, seulement **40 %** d'entre eux faisant les gestes de premiers secours.

4 victimes sur 5

qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin.

 $Source: F\'ed\'eration\ française\ de\ cardiologie.$

■ Comment le reconnaître ?

La victime perd connaissance, tombe, elle ne réagit pas quand on lui parle, quand on la stimule. Sa respiration est inexistante (la poitrine ne se soulève pas) ou très irrégulière.

■ Y-a-t'il des signes avant-coureurs?

Pour un infarctus du myocarde, la personne peut présenter une douleur thoracique pouvant s'étendre jusqu'aux bras, une sensation d'oppression, de serrement voire d'écrasement. En dehors de l'infarctus, l'arrêt cardiaque peut être précédé de palpitations ou d'un malaise général, mais il peut aussi survenir brutalement.

Quelles sont les principales causes de l'arrêt cardiaque?

90 % des arrêts cardiaques chez l'adulte sont dus à une cause cardiovasculaire. Le plus souvent, il s'agit d'une fibrillation ventriculaire : un trouble du rythme cardiaque correspondant à des contractions rapides, irrégulières et inefficaces des ventricules du cœur.

Agir en cas d'arrêt cardiaque

Chaque citoyen peut, un jour, se trouver confronté à un arrêt cardiaque et devenir le premier maillon d'une chaîne de secours. Au-delà de 5 minutes d'arrêt du cœur, si on n'agit pas, les lésions cérébrales sont irréversibles. Le massage cardiaque permet de relancer la circulation sanguine et donc l'oxygénation des cellules.

IL FAUT VITE AGIR: APPELER, MASSER, DÉFIBRILLER.

1 Appeler

Composez immédiatement le numéro des secours.

15 SAMU 18 Pompiers 112 N° européen



2 Masser

Placez la victime sur le dos et sur une surface dure. Massez vite et fort au milieu de la poitrine. Demandez aux témoins d'aller chercher un défibrillateur. Si vous êtes seul saisissez celui qui se trouve à proximité.



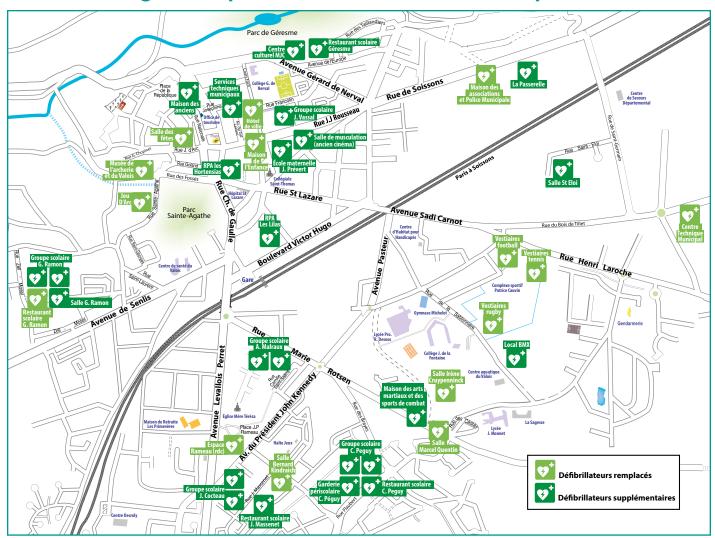
3 Défibriller

Dénudez la poitrine de la victime et collez les électrodes comme indiqué. Une fois qu'elles sont connectées, le défibrillateur lance automatiquement une analyse du rythme cardiaque. Ne touchez pas la victime pendant ces quelques secondes. Si nécessaire le défibrillateur délivrera le choc.





La ville élargit son parc : 40 défibrillateurs à portée de main



Se former aux gestes qui sauvent

Position latérale de sécurité, massage cardiaque, méthode Heimlich... Autant d'expressions que l'on connaît mais qui, dans la pratique, nous sont finalement étrangères. Et c'est peu dire. Selon la Fédération française de cardiologie, seulement 20% des français connaissent les gestes qui sauvent. Pourtant, ce n'est plus à prouver, les gestes de premiers secours sauvent des vies. Ils sont même essentiels. Pour vous préparer à réagir face à ce genre de situation, il existe des formations de premiers secours près de chez vous (liste non exhaustive).

LES PRINCIPALES FORMATIONS DISPENSÉES À CRÉPY-EN-VALOIS

GQS: Gestes Qui Sauvent

PSC1: Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE1 et PSE2 : Premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage

Aquatique

L'Institut des Premiers Secours

Depuis 2014, l'association Secours 60 assure la réalisation de Dispositifs de Premiers Secours sur des manifestations sportives ou culturelles. Pour aller plus loin, Ludovic Hardy, Président-Fondateur, a créé l'Institut des Premiers Secours il y a quatre ans. Un centre de formation innovant qui propose des initiations aux gestes qui sauvent (GQS), un serious game autour de la thématique du Secourisme destiné aux jeunes et aux adolescents et des formations diplômantes reconnues par l'État. « Nos objectifs sont clairs : étoffer le catalogue des formations françaises aux premiers secours en plus des enseignements PSC1, PSE1 et PSE2 déjà réalisés, développer d'autres types d'apprentissages du secourisme en milieu sportif ou aquatique et assurer la formation initiale ou continue des Sauveteurs Secouristes du Travail en partenariat avec les entreprises du Valois », précise le président. Les bénévoles forment au PSC1 le dernier samedi de chaque mois à La Passerelle, 62 rue de Soissons, sur inscription.

★ Renseignements et informations : 06 21 73 61 23 contact@institut-secours.fr - www.institut-secours.fr

La Protection Civile

Créée en 1968, l'antenne crépynoise de la Protection Civile propose une formation aux premiers secours (PSC1). Durant 7h, on y apprend à avoir les premiers gestes réflexes devant un blessé. « C'est une formation que tout le monde devrait avoir alors que il n'y a que 5% de la population qui est formée », précise Jean-Louis Susset, responsable de l'antenne crépynoise. « Une formation est prévue fin novembre. Pour l'heure pas de date fixée nous attendons d'avoir assez d'inscrits ». Les cours ont lieu à la salle des secouristes rue Albert Delafosse.

L'antenne de Crépy-en-Valois recherche des bénévoles pour assurer des postes de secours qui se déroulent autour de Crépy-en-Valois. Ils doivent passer 2 diplômes dont les cours sont dispensés au niveau du département de l'Oise (PSE1 et

★ Renseignements et inscriptions : 06 04 13 92 65

Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Oise

En dehors de leurs propres formations professionnelles, les pompiers dispensent des formations PSC1 et GQS aux collectivités et au grand public. La formation des gestes qui sauvent dure 2h et celle des premiers secours est dispensée en semaine ou le week-end sur une journée de 7h. Elle permet notamment de savoir utiliser un défibrillateur, d'alerter les secours, de procéder à un massage cardiaque et de gérer de nombreuses situations. Les formations sont gérées par l'association Union départementale des sapeurspompiers de l'Oise. Pour celles et ceux qui souhaitent se former, il est possible de se rapprocher directement de l'association ou du centre de secours de Crépy-en-Valois.

★ Renseignements et inscriptions : 03 44 36 35 50 union@pompiersdeloise.fr

PDVFormation (Pays de Valois Formation)

Depuis 10 ans, PDVFormation, conseil et expertise est spécialisé dans les domaines du secourisme, de la lutte contre l'incendie et la sécurité routière. Si l'organisme compte de nombreuses entreprises partenaires, il a toujours proposé de la formation ainsi que de la sensibilisation aux gestes de premiers secours et accidents domestiques dans les écoles et à destination du grand public. « Les formateurs sont tous





LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RENTRÉE, VIRGINIE DOUAT A ÉTÉ ÉLUE MAIRE. AUPARAVANT 1RE ADJOINTE DE BRUNO FORTIER, ELLE S'EST ENTOURÉE ÉGALEMENT DE NEUF ADJOINTS, DONT DEUX NOUVEAUX VISAGES. TOUS PRÉSENTS SUR LA LISTE "À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS !".





1er Adjoint au Maire Finances, Affaires générales claude.legouy@crepyenvalois.fr



2º Adjointe au Maire Développement et aménagement durables, Formation, Développement commercial murielle.wolski@crepyenvalois.fr



3^e Adjoint au Maire Sécurité, Transport, Travaux michel.spement@crepyenvalois.fr



4^e Adjointe au Maire Action sociale, Anciens, Logement francoise.nivesse@crepyenvalois.fr



La devise républicaine a pris place sur le fronton de la Mairie en 2019, suite à la remarque judicieuse du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui avait pointé son absence.



5° Adjoint au Maire
Culture, Patrimoine historique
et Esthétique urbaine
julien.pichelin@crepyenvalois.fr



6° Adjointe au Maire
Petite enfance, Éducation
catherine.schmittlecomte@crepyenvalois.fr



7º Adjoint au MaireCommunication, Numérique,
Personnel communal
vincent.cornille@crepyenvalois.fr



8° Adjointe au Maire
Sports, Associations, Animations
cecilia.rugala@crepyenvalois.fr



9° Adjoint au Maire Cohésion sociale, Politique de la Ville, Services à la population sylvain.dubois@crepyenvalois.fr

Expression **POLITIQUE**



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE Parti c'est toujours vous ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

Conseiller, adjoint puis Maire, Bruno Fortier a consacré près de 40 ans au service de notre Ville –dont sept ans comme premier édile. La sanction du Conseil d'Etat est venue mettre un terme à ce parcours que l'on ne peut que saluer.

Le 13 octobre dernier, le Conseil municipal a accordé une majorité et une confiance solides à Virginie Douat, jusque-là première adjointe. Une succession annoncée dès 2020, par Bruno Fortier lors du conseil municipal d'installation. Par sa décision, le Conseil d'Etat a juste bousculé et accéléré le calendrier.

Avec Bruno Fortier, et maintenant avec Virginie Douat, c'est toujours la liste « À Crépy-en-Valois, notre Parti, c'est toujours vous » sortie en tête des urnes en 2020, qui manage et conduit la politique de la ville. Lors des élections municipales, on parle d'un scrutin de liste. L'équipe, avec Claude Legouy pour premier adjoint, s'inscrit donc dans la continuité. Et son objectif est bien la mise en place du programme porté lors de la campagne 2020, avec le FabLab notamment.

Evidemment, chacun avance avec sa propre sensibilité, sa personnalité. Mais, le cadre est le même. L'ambition également : faire de Crépy-en-Valois une ville dans laquelle il fait bon vivre, qui se développe en préservant son statut de ville à la campagne.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Tristes moments historiques pour notre Ville

La destitution du maire et son inégibilité.

La CNCCFP (Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Publiques), le Tribunal Administratif et le Conseil d'État ont tous été dans le même sens : « L'obligation de déposer un compte de campagne dans le délai imparti constitue une formalité substantielle dont l'omission est un manquement d'une particulière gravité, puisqu'il empêche la CNCCFP d'exercer ses vérifications et contrôles. » Le manquement de M. Fortier a été en outre jugé délibéré, car il avait conscience de dépasser le délai imparti.

Une majorité fracturée et un nouveau maire non élu par les crépynoises et les crépynois.

A l'exception de 4 membres, la majorité n'a pas fait le choix de la démocratie lors du conseil municipal du 13 octobre. A la solution de démission massive suivi d'une nouvelle réélection au suffrage universel, la majorité n'a pas fait suite. Puis à la solution d'une union comprenant aussi les minorités du conseil la grande partie de la majorité a refusé, montrant ainsi sa division matérialisée par deux candidatures au poste de maire. Le nouveau maire a été finalement élu sans énoncer son projet et en rejetant les propositions émanant des oppositions toutes réunies accompagnées par quelques conseillers issus de la liste Fortier.

Souhaitons pour notre ville que ce mandat finisse mieux qu'il n'a débuté.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE A. LECOMTE

Texte non transmis volontairement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Après la décision du juge qui a déclaré Bruno Fortier inéligible pour 6 mois pare ce qu'il a, je cite : « délibérément remis en retard de plus d'un mois ces comptes de campagne » nous voilà dans une situation inédite à crépy en valois.

En effet , il n'est JAMAIS arrivé à aucun Maire de notre ville d'être accusé de non respect du code électoral ;

Pourquoi ce Maire a t il délibérément fait cette faute ? la question reste posée ...et le doute subsiste , car dans son cas , ses dépenses ne lui ont pas été remboursé bien sûr, mais elles n'ont pas été contrôlées ni vérifiées par la commission de contrôle et c'est d'autant plus étonnant qu'il est un vrai professionnel de la politique et ce depuis près de 40 ans et qu'il n'en est pas à sa première élection.

Il sait aussi et depuis toujours que le Maire est le premier magistrat de la ville et qu'il doit par conséquent donner l'exemple et être le premier à respecter la loi!!!

Et je vous le rappelle, en ce qui me concerne , mes comptes de campagne ont été contrôlés, vérifiés, et remboursés. Alors je vous le demande , surtout à vous Chers Crépynois qui avez voté pour lui en toute confiance , êtes vous déçu, et avez-vous compris quelque chose qui m'aurait échappé dans cette histoire ? Certains diront que l'on a les politiques que l'on mérite...

À méditer.



RENDEZ-VOUS

11 NOVEMBRE - PLACE GAMBETTA

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. 11h: Rassemblement devant le monument aux morts, place Gambetta.

11h45 : Départ en bus et voitures particulières pour le cimetière d'Hazemont.

17 NOVEMBRE DE 15H À 17H

RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.

Entrée libre et gratuite.

9 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H30 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Bus départemental pour l'emploi.

19 NOVEMBRE À 20H **ESPACE RAMEAU**

Conférence « Et si on en parlait » : Le burn out parental, le repérer, le prévenir. Temps d'échanges organisé par ma mjc centre social et animé par Marie-Charlotte Clerf, formatrice et coach parentale.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

*Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement. Se référer au site de la Ville : www.crepyenvalois.fr ou à l'application mobile.

ÉVÉNEMENTS

6 NOVEMBRE À 20H30

GYMNASE MARCEL QUENTIN

Valois Terre de Culture - Happy Culture : spectacle de danse « Elektrik » de Bianca Li. Tarif A: 20 €

www.valois-terredecultures.fr

7 NOVEMBRE - CENTRE-VILLE

Foire de Crépy.

7 NOVEMBRE DE 10H À 18H SALLE IRÈNE CRUYPENNINCK

1er tour de la coupe Jean-Claude Loubatière organisé par le Club Valois Echecs.

26 ET 27 NOVEMBRE - SALLE DES FÊTES

Manifestation annuelle « Arts et artisanat de Noël » organisé par le club Inner Wheel au profit de leurs œuvres. Vendredi 26 de 14h à 18h et samedi 27 de 10h

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville. **SUIVEZ-NOUS:**











HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h

Tél.: 03 44 94 50 17

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail: police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICALIX

* MAISON MÉDICALE

20 avenue de Senlis Tél.: 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1ers samedis du mois de 14h30 à 16h et le 1er et 3e jeudi du mois de 14h à 16h au 1er étage de l'Espace Rameau. Tél.: 06 09 10 61 09

Mail: planningfamilial60@orange.fr Femmes Victimes de Violences : 06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau. Tél.: 06 95 77 89 02.

*Maison médicale Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél.: 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49 Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79 adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36

Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48 Florine Vasseur - Mobile: 06 49 17 75 07 Jennifer Magnaudet - Mobile: 06 45 33 24 38 Jocelyne Jupont - Mobile: 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél: 03 44 87 07 31

Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44 Marylise Albert - Mobile: 06 31 85 49 76

*13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56 Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*7 avenue Pasteur

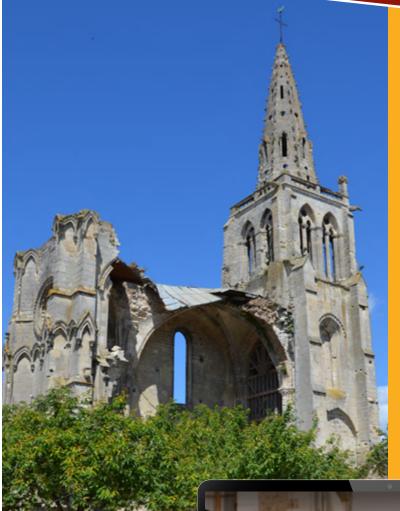
Amandine Carpentier-Marot Mobile: 06 17 38 44 06

Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*29 rue Nationale

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé. Mobile: 06 03 27 94 22 scminfirmierstaze@gmail.com

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DE LA <mark>COLLÉGIALE SAINT-THOMAS</mark> AVEC ARCHIVOLT



Dévoilée en avant-première au pied de la Collégiale Saint-Thomas à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la vidéo «Ruine, Vestige ou Témoin ? L'église Saint-Thomas de Crépy-en-Valois» est visible sur la chaîne Youtube d'Archivolt. Produite par la Ville de Crépy- en-Valois avec le soutien de la DRAC des Hauts-de-France, elle a été réalisée par les sociétés Aquilon et La Monade Sagace.

REGARDEZ LA VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE D'ARCHIVOLT







Liberté Égalité Fraternité





